

Prochainement Un nouveau gymnase Georges Nominé



Robert Occhino
Adjoint chargé des sports et des loisirs

Il était plus qu'urgent, pour les collégiens qui évoluaient dans des conditions insatisfaisantes, d'envisager un nouveau gymnase, qui répondra, en tous points, au référentiel du Conseil départemental.

Pour la vie associative, utilisatrice aussi du nouveau gymnase, je suis très satisfait notamment pour le handball, principal concerné, qui va disposer d'un bel équipement homologué, doté de tribunes, dans lequel vont pouvoir s'organiser des compétitions. Ce sera un beau gymnase pour Seyssinet-Pariset.

Le gymnase actuel a été construit en 1984. Au fil des années, il est devenu obsolète et sa vétusté ne permet plus d'accueillir ses différents utilisateurs dans de bonnes conditions de travail et de sécurité.

- Le bâtiment et ses équipements sont en mauvais état (mauvaise étanchéité, pannes récurrente sur le chauffage, vestiaire et sanitaire en mauvais état). Le coût d'exploitation induit est donc élevé.
- Les surfaces disponibles ne correspondent plus à la pratique actuelle de l'éducation physique et sportive, les 2 blocs vestiaires-douches posent problème lorsque 2 classes travaillent en simultané.
- Sa fonctionnalité n'est pas satisfaisante, car, pour les clubs utilisateurs et notamment le club de handball, la surface non homologuée et le manque de tribunes empêche l'organisation de compétitions de niveau départemental.
- De plus, le gymnase est prioritairement dédié aux élèves du collège Pierre Dubois et il ne répond plus par sa taille et ses aménagements au référentiel du Conseil départemental.

Au vu de ces constats, il a donc été décidé de ne pas rénover l'équipement actuel mais de construire un nouveau gymnase.



Coupe transversale



Coupe longitudinale

Qui finance quoi ?

Le gymnase a été essentiellement construit

- Pour le collège Pierre Dubois (compétence du Conseil départemental) qui l'occupe en journée de 8h à 17h)
- Pour les associations sportives de Seyssinet-Pariset qui l'utilisent en soirée à partir de 18h, notamment le handball, la gymnastique et le futsal.

Ainsi le Conseil départemental et le SIRD (Syndicat Intercommunal de la Rive gauche du Drac)* qui a, entre autres, pour compétences la construction et la maintenance des établissements sportifs liés aux équipements scolaires du second degré financeront l'investissement lié au nouveau gymnase.

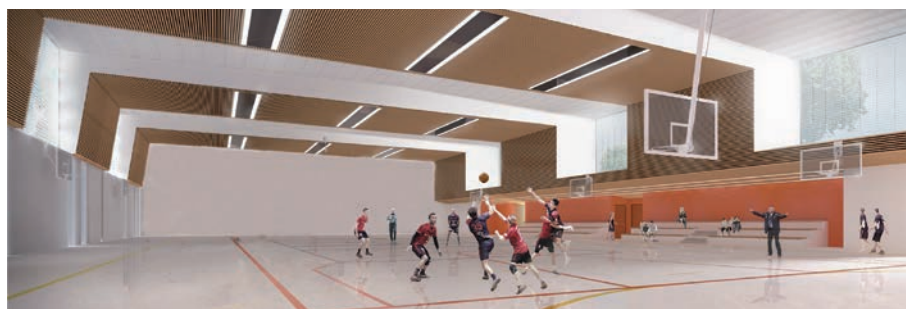
La maîtrise d'ouvrage sera confiée au SIRD. La conduite d'opération sera assurée par les services techniques du SIRD. La ville de Seyssinet-Pariset aura en charge les frais de fonctionnement et d'entretien du nouveau gymnase (comme jusqu'alors pour le bâtiment existant)

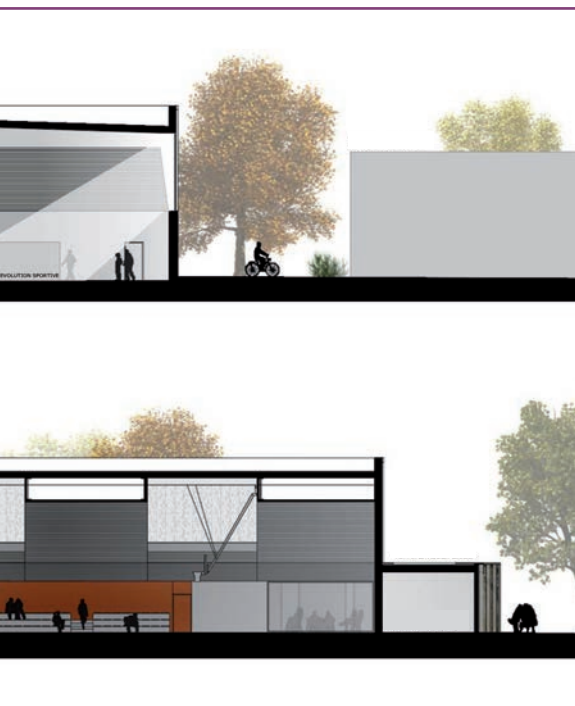
**SIRD : établissement public, créé en 1996, représentant une population d'environ 57 000 habitants répartis sur six communes (Seyssins, Seyssinet-Pariset, Fontaine, Sas-senage, Noyarey et Veurey-Voroize).*

Le concept du nouveau gymnase

Il repose sur quatre points :

- Créer un équipement performant, adapté et orienté sur la pratique des sports collectifs enseignés au collège : handball, volley-ball, basket, badminton. Il permet l'organisation de compétitions de handball au niveau départe-





mental (homologation de la fédération nécessaire).

- Créer un lieu de pratiques sportives mais aussi un lieu de vie pour accueillir des activités sportives encadrées et, bien que conçu pour la pratique sportive, ce lieu sera porteur d'une dimension conviviale, prenant en compte tout ce qui se passe autour du sport.
- Concevoir le bâti (volume, espace intérieur) dans un souci d'intégration architecturale et fonctionnelle sur le site où sont construits les équipements sportifs (gymnase, tennis, piscine) afin d'améliorer son accès, sa lisibilité et conforter sa vocation sportive.

- Réaliser un équipement, extrêmement performant tant au niveau de la qualité des ambiances de travail que de l'efficacité énergétique, notamment à travers la réduction maximale des charges d'exploitation.

Cet équipement va donc proposer une réponse urbaine et architecturale en conciliant des objectifs relevant des trois domaines : sportif, social et urbain.

Le projet

Le gymnase étant prioritairement dédié aux élèves du collège Pierre Dubois, le projet (taille, activités...) est basé sur le référentiel du Conseil départemental.

Le bâtiment, de 1800 m² de surface de plancher comprendra principalement

- Un plateau sportif omnisport de 48,20 x 26,30 mètres = 1 268 m²
- Des tribunes, allées, dégagements = 80 m²
- Des vestiaires, douches, sanitaires = 140 m²
- Des locaux de rangement (scolaires, associations) = 150 m²
- Pour la vie de l'équipement (accueil, bureaux, loge gardien, infirmerie) = 142 m²
- Des locaux techniques = 20 m²

Des espaces de vie et de convivialité viendront accompagner l'animation du lieu. L'ambiance créée favorisera les rencontres et les échanges.

Le nouveau gymnase aura vocation à reprendre toutes les activités sportives existantes.

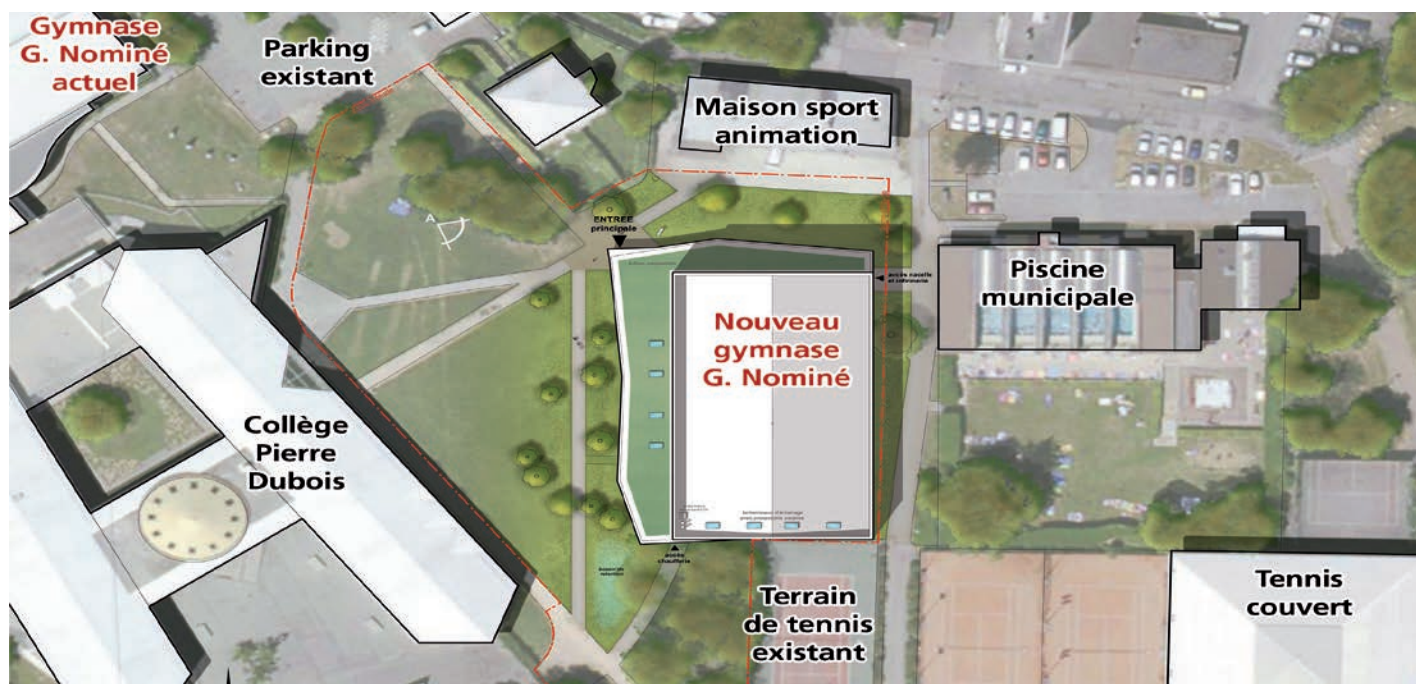
L'accès et les parkings actuels seront conservés.

Quelques dates et chiffres...

Début de la construction : automne 2017.

Fin des travaux : la livraison du bâtiment doit être effective au 2^e trimestre 2018 afin de pouvoir assurer la rentrée scolaire de septembre 2018.

Coût global de l'opération : 4 934 570 € TTC



Une nouvelle localisation